

CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'EPALINGES

Séance du 10 juin 2020 à 19h00 heures

Salle des spectacles d'Epalinges

Représentants des autorités communales :

Mme Sandrine LARGEY BOTTI

MM. Pierre JOLLIET (Municipal) et Marc VERAGUTH (Président)

Représentants des professionnels actifs au sein de l'Etablissement :

Mmes Anne-Laure REYMOND et Antoinette SCHWITZGUEBEL

M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)

Représentants des parents d'élèves :

Mme Vanessa RANDEWIJK

MM. Yann LAVANCHY et Benjamin MIGY

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie d'Etablissement :

Mmes Virginie GUISAN (CAP), Sandrine RAMÒ (AAEE) et Céline PELET (Médecin scolaire)

1) Bienvenue

Le Président, souhaite la bienvenue à toutes et tous pour cette séance un peu particulière dû à la situation sanitaire.

2) Retrait préavis wifi

M. le Municipal informe que la Municipalité a décidé de retirer ce point de l'ordre du jour de la séance du Conseil communal suite à l'annonce de l'Etat de prendre en charge une partie des frais d'installation wifi dans les bâtiments scolaires. Lors de la rédaction du préavis, des négociations « confidentielles » portant sur l'équipement des classes en tableaux numériques se tenaient entre l'Etat et les communes. La Municipalité ignorait, ainsi que les services de l'Etat consultés pour la rédaction de ce préavis, que les installations wifi seraient incluses dans la négociation. Dès lors, compte tenu également des incertitudes financières créées par la décision de l'Etat, la Municipalité préfère retirer ce préavis et en présentera un nouveau lorsqu'ils seront en possession de la répartition Etat/commune des charges financières liées au numérique.

3) Réponse aux postulats de MM. les Conseillers communaux Erich Dürst et Enzo Santacroce relatifs au soutien financier des voyages d'études de fin de scolarité selon le choix du moyen de transport, ainsi qu'à la création d'une commission thématique environnement et climat au sein des classes secondaires

Le Municipal donne quelques informations quant aux postulats déposés par deux Conseillers communaux, demandant à la Municipalité qu'elle ne finance plus les voyages d'études s'ils sont organisés en avion et que l'école crée une commission qui se chargerait de traiter ces questions.

La direction des écoles donne sa position et explique la décision de ce jour de la conseillère d'Etat, Mme Celsa Amarelle qui va encore plus loin que ce qui est prévu

dans le préavis municipal. En lien avec la crise actuelle, la conseillère d'Etat a décidé que les voyages d'études pourront avoir lieu cette année scolaire 2020/2021, mais en Suisse uniquement.

Le conseil de direction d'Epalinges a également décidé que désormais, les voyages d'études en avion seraient interdits.

Lors de la séance de commission du Conseil relatif à ce sujet, il a été précisé que la question du choix du transport devait être discuté en classe. C'est un enjeu d'importance autour de l'éducation au civisme et aux considérations écologique.

Il est précisé que la commission du CC a approuvé à l'unanimité la réponse de la Municipalité.

Le terme « interdiction » est soulevé comme assez fort. Une incitation à ne pas prendre l'avion serait plus adéquate et donnerait plus de marche de manœuvre.

Le département a formellement interdit certaines destinations, notamment en lien avec le terrorisme, etc. C'est une interdiction formelle et tout le monde l'accepte. Aucune remarque particulière n'a été émise non plus au sein des enseignants.

La renonciation à l'avion est dans l'air du temps. Le fait de faire un voyage en Suisse sera peut-être plus difficile à accepter par les élèves. Dans tous les cas, même si le voyage n'a pas lieu en avion, le choix appartient aux élèves.

Les jeunes qui sont descendus dans la rue pour le climat ont demandé que les autorités prennent leurs responsabilités, c'est ce qui se passe dans ce cas-là.

A main levée, la réponse de la Municipalité aux postulats est votée à l'unanimité moins deux abstentions. Le Président informera le Conseil communal de la décision du Conseil d'Etablissement.

5) Divers et propositions individuelles

Les promotions auront bien lieu cette année le vendredi 3 juillet. Suite aux mesures sanitaires, elles seront séparées en trois cérémonies sobres et sans apéritif.

Prochaine séance : jeudi 08 octobre à 19h00

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie l'assemblée pour sa participation et clôt la séance à 19 h 30.

Epalinges le 30.09.2020

Secrétaire : Fabienne GHEZA